

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

427^{ième} séance

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 19 mars 2012, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Sont absents : M. Gilbert Tremblay, conseiller
Mme Danielle Elliott, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Prière

2. Adoption de l'ordre du jour

2012-03-080 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc. participation financière saison 2012-2013

2012-03-081 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de verser un montant de 8 000 \$ à l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux pour les commandites de la saison 2012-2013.

Adoptée.

4. Refinancement règlement d'emprunt 2001-201 (réseau aqueduc Île-du-Large)

CONSIDÉRANT QU'un refinancement au montant de 82 900 \$ relatif au règlement 2001-201 concernant l'aqueduc Île-du-Large doit être renouvelé en date du 13 mars 2012 pour une période de cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT QUE le refinancement est inférieur à 100 000 \$ et qu'il est permis de transiger directement avec l'institution financière de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Centre financier des entreprises Desjardins a présenté une offre de cinq (5) ans aux taux de 3,84 % qui pourrait varier d'ici le 13 mars 2012;

2012-03-082 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du Centre financier des entreprises Desjardins et d'autoriser le maire Yvon Lafond et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy à signer les documents à cet effet.

QUE la résolution numéro 2012-02-031 soit abrogée.

Adoptée.

5. Estimation actualisée pour le nouvel hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-François Bilodeau, architecte a fourni une estimation actualisée en mars 2012 concernant l'aménagement du nouvel hôtel de ville;

2012-03-083 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Yvon Lafond à présenter la demande de subvention dans le cadre du sous-volet 2.1 du programme d'Infrastructures Québec-Municipalités pour l'aménagement d'un nouvel hôtel de ville.

Adoptée.

6. Avis de motion au règlement numéro 2012-320 pour régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la quantité de la ressource

Le conseiller Mario Charest donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement portant le numéro 2012-320 pour régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la quantité de la ressource.

7. Imprimante

2012-03-084 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à acheter une nouvelle imprimante de marque Samsung ML-4512ND qui sera installée dans le bureau de l'adjointe administrative, au coût de 965,68 \$, taxes incluses en remplacement de l'imprimante défectueuse.

Adoptée.

8. Nomination d'un représentant du conseil municipal pour l'étude récréotouristique et la création de l'OBNL

2012-03-085 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de nommer le maire Yvon Lafond comme représentant de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour tout ce qui regarde l'étude récréotouristique notamment en représentant la municipalité sur tout comité temporaire ou permanent, de plus, le maire sera le représentant sur tout comité OBNL créé ou à être créé en rapport avec l'étude récréotouristique.

Adoptée.

9. Création d'un comité de la politique familiale

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

10. Harcèlement psychologique

Des informations seront prises auprès de la compagnie d'assurance de la municipalité; ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

11. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : harcèlement psychologique, commentaire sur l'engagement d'un avocat concernant la plainte d'harcèlement psychologique.

12. Clôture de la séance

2012-03-086 L'ordre du jour étant épuisé, Mario Charest propose, appuyée par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 19 h 57.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire